



A LA GLOIRE DU GRAND ARCHITECTE DE L'UNIVERS

SUPRÊME CONSEIL NATIONAL DE FRANCE

DES SOUVERAINS GRANDS INSPECTEURS GÉNÉRAUX DU 33^E
ET DERNIER DEGRÉ DU RITE ÉCOSAIS ANCIEN ET ACCEPTÉ

DÉCLARATION SOLENNELLE

Pendant les événements qui ont secoué l'histoire maçonnique française récente, par Fidélité, Attachement, Confiance dans l'avenir, un nombre significatif de Frères du Rite Écossais Ancien et Accepté a décidé de rester auprès de la seule Obédience ayant été reconnue régulière sur le territoire français, même après que cette reconnaissance eût été momentanément suspendue.

Aujourd'hui, la GLNF est à nouveau reconnue par la GLUA, ce qui ne constitue pas pour ces Frères une situation nouvelle mais bien la possibilité de renouer, dans la Règle et avec sérénité, avec la continuité de leur vie initiatique.

Cette reconnaissance impose le respect de certains principes, dont celui, fondamental, que les Frères d'une Obédience reconnue régulière ne puissent pas partager des travaux maçonniques avec des Frères d'une autre Obédience qui ne le serait pas.

Il est un principe qui en découle, tout autant accepté par tous, édictant qu'un Suprême Conseil reconnu régulier ne peut compter parmi ses membres que des Frères membres d'une obédience reconnue régulière.

Devant la situation tout à fait inédite et contraire à ce principe à laquelle ils ont été confrontés, certains Frères ont décidé de poursuivre leur progression scalaire dans leur juridiction, espérant que celle-ci prendrait la décision qui s'imposait à elle pour respecter cette règle et ses propres textes, d'autres se sont organisés de façon « libre », chacun formulant l'espoir que ce choix ne serait que provisoire.

Ainsi, qu'ils soient déjà dans ces degrés supérieurs du Rite, parfois depuis de nombreuses années ou seulement jeunes Maîtres Maçons face à l'avenir de leur perfectionnement, les Frères initiés au Rite Écossais Ancien et Accepté s'interrogent, nous interrogent, sur la solution à mettre urgemment en place pour mettre fin à une situation rendue souvent pour le moins difficile et parfois même insupportable.

C'est dans ce contexte que de Très Illustres Frères du 33^{ème} et dernier degré du Rite Écossais Ancien et Accepté se sont réunis pour constituer, en toute indépendance et de leur libre volonté, le : « **SUPRÊME CONSEIL NATIONAL DE FRANCE** »

De quoi s'agit-il ? Tout d'abord de la création d'une association de la loi de 1901 dont



chaque Maître Maçon d'une obédience dûment reconnue régulière est susceptible de faire partie, dans les conditions propres à la démarche écossaise, sans a priori, veto, réticence au regard du Rite d'origine. Cette association est le support juridique, civil, de la Juridiction.

L'objet essentiel de notre entreprise est la mise en place des moyens propres à dispenser l'enseignement initiatique du Rite Écossais Ancien et Accepté, ce à partir du 4^{ème} degré.

Ainsi sur le plan initiatique qui est le nôtre, il est important de préciser l'éthique de laquelle procède la création de ce Suprême Conseil.

Les Souverains Grands Inspecteurs généraux qui ont composé le Suprême Conseil National de France (SCNDF) obéissent à l'appel de responsabilité éthique qui est la leur et ne peuvent se dérober au devoir de préserver les lois de la Franc-Maçonnerie Traditionnelle et écossaise. C'est pour préserver ces lois et la pérennisation des valeurs et des comportements des Frères, que le Suprême Conseil National de France est construit par les Inspecteurs Généraux du Rite Écossais Ancien et Accepté, dont c'est précisément la tâche. Ces valeurs et comportements sont bien exprimés dans les Constitutions de l'Ordre de 1762 et de 1786. D'après ces dernières, ce Suprême Conseil peut exister dès maintenant.

Aussi mes Frères, déclarant la réalité de cette existence et confiants dans le succès que vous lui réserverez, nous nous préparons à recevoir ceux qui décideront de nous rejoindre, et ainsi à vivre ensemble et pleinement notre parcours initiatique, dans un climat apaisé, serein, plein de respect et d'amour de tous, sans aucune acrimonie d'aucune sorte à l'endroit de quiconque.

Dès maintenant, nous vous invitons à nous rejoindre, en nous contactant via notre site internet : www.scndf.fr

Très Puissant Souverain Grand Commandeur
Jacques PRATS



Le 29 septembre 2014

